

Session du Conseil régional de Bretagne des 2, 3 et 4 février 2012
Budget 2012 - Mission II – Économie
Programme 231 et 232 – Agriculture
Intervention de René Louail pour Europe Écologie Les Verts Bretagne

Mon intervention portera sur les programmes 231 et 232 « soutenir la performance environnementale et améliorer la performance des filières de production ».

Je limiterai mon intervention à l'analyse de la mise en place de la « Nouvelle Alliance » puisqu'un budget y est dédié pour sa première année de mise en œuvre.

Les données récentes du Recensement Général Agricole nous donnent de précieux indicateurs complémentaires au moment de la première année de l'application de la Nouvelle Alliance, ainsi :

- **En 10 ans, nous avons perdu le tiers de nos exploitations agricole,**
- **40% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans,**

Ces données corroborent avec les dernières publications d'Eurostat de décembre dernier :

- l'Espagne arrive en tête des pays européens en terme de revenu par emploi en agriculture juste devant l'Allemagne. **La France est en sixième position avec 12 605 euros par emploi** contre 18 305 à l'Espagne. Selon Eurostat, la différence s'explique par le poids des consommations intermédiaires de 43,4% pour le premier, contre 61,7% pour la France.

Ces éléments chiffrés montrent, ô combien, l'intérêt, et à plus d'un titre, d'encourager une réorientation de nos agricultures vers plus d'autonomie et de valeur ajoutée, vers une plus grande autonomie des moyens de production.

Nous sommes donc très étonnés que notre amendement sur l'**Agriculture Ecologiquement Performante** (AEP) proposé lors de cette session, soit rejeté, sans désaccord de fond à en croire l'échange que nous avons eu en commission. Pourtant cet amendement intégrait quatre points majeurs:

- la légitimité des politiques mises en œuvre à l'égard des autres populations du monde pour plus d'autonomie,
- le soutien à certaines politiques foncières et d'installations,
- la multifonctionnalité de l'agriculture,
- la priorité à une politique alimentaire de qualité.

Nous connaissons les rapports de forces sur le terrain, et notre première inquiétude est que derrière ce flou qui persiste depuis sept mois sur la définition de l'Agriculture Ecologiquement Performante, une partie importante des moyens soit utilisée sur quelques actions très budgétivores, au détriment d'autres plus en faveur d'une **métamorphose de l'agriculture bretonne**. La mesure n°32 de la Nouvelle Alliance sur la méthanisation en est un exemple.

Notre seconde inquiétude porte sur la mise en place concrète d'une partie de certaines actions au sein des pays. Au regard des premiers appels à projets, beaucoup sont dans la démarche de renforcement de l'existant sans véritable dynamique globale. Cette situation est compréhensible tout simplement par ce que l'expertise à l'échelon des pays n'est pas, dans ce cas, la plus pertinente.

Notre 3ème inquiétude porte sur l'évolution de la démarche: d'une politique de projet au départ vers une politique de guichet sans cohérence globale, avec ce que cela engendre en terme de perte d'efficacité et de moyens...

Notre quatrième inquiétude, et ce n'est pas la moindre, est que la portée de la Nouvelle Alliance ne concerne que 12 pays, soit la moitié du territoire régional, ce qui n'était pas l'objectif de départ.

Compte tenu de ces éléments, nous nous abstenons sur ces bordereaux. En revanche, nous sommes disposés à reconsidérer notre vote si à l'avenir des réorientations étaient proposées.